

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7228441001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7228441001>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 juin 2020** sur **20 minutes**
Pour le département : **93 - SEINE SAINT DENIS**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : sas villa de l'avenir.

Forme : SAS.

Capital social : 50000 euros.

Siège social : 12 villa de l'avenir, 93120 La courneuve.

851587212 RCS TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai 2020, le président a décidé, à compter du 14 mai 2020, de transférer le siège social à 66, rue de plaisance, 92140 Clamart.

Radiation du RCS de TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY et immatriculation au RCS de TC de Nanterre.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

